

# Revue de presse - Terres de Saône

**VENDREDI 1<sup>er</sup> MARS 2024 :**  
Est Républicain.

**SAMEDI 2 MARS 2024 :**  
Est Républicain.

**Port-sur-Saône • Salon Artisanat et passion**

Ces samedi 2, de 14 h à 18 h, et dimanche 3 mars, de 10 h à 18 h, la salle SaônExpo de Port-sur-Saône accueille la 15<sup>e</sup> édition du salon Artisanat et passion, organisée par l'association Anim'Saône, en collaboration avec la com'com Terres de Saône. 52 exposants (dont 27 nouveaux), tous artisans créateurs venus de la grande région pousivienne, mettront en valeur leur savoir-faire : peinture, sculpture de figurines en fourchettes, création de bijoux fantaisie, maroquinerie cuir. Entrée libre.

**2 Haute-Saône**

**Port-sur-Saône**

## Salon Artisanat et Passions : 54 exposants au rendez-vous

Les 54 graveurs, bijoutiers ou encore maroquiniers font la promotion de leur savoir-faire créatif lors de la quinzième édition de la manifestation. Elle ouvre ses portes au grand public ce samedi 2 de 14 h à 18 h et dimanche 3 de 10 h à 18 h en non-stop. Verticale vitrine artisanale franc-comtoise, ce salon fait la promotion du « Made in cher nous ».

Cette quinzième édition met en valeur le savoir-faire et la créativité imaginative de ces passionnés, tous artisans. Diversité, richesse et originalité des créations ont toujours été appréciées du grand public. L'édition 2024 ne devait pas faire exception à la règle.

**Des touches d'originalité**  
Chaque année, quatre artisans créateurs sont présents, parmi lesquels 28 exposants pour la première fois. Le fameux « Made in cher nous » ne déçoit pas : les artisans ont préparé des réalisations originales pour l'occasion de l'événement. Les artisans ont préparé des réalisations originales pour l'occasion de l'événement.

**Discuter pour mieux apprécier**  
C'est découvrir, autant d'idées que de créations, s'accompagner de nombreux échanges avec les exposants dont les explications et conseils sont précieux. C'est offrir, la disposition des stands a été réalisée avec de longues allées afin de permettre une circulation aisée entre les stands.

La responsable de l'organisation préclare : « À ce salon, il a fallu également adapter une mise en scène originale. Cette quinzième édition du salon Artisanat et Passions est l'occasion d'une soirée en famille, à la rencontre d'amis, histoire d'échanger les bons jours à venir lors des traces du quotidien. Samedi 2 mars de 14 h à 18 h et dimanche 3 de 10 h à 18 h en non-stop. Entrée gratuite, parking assuré. »

**À découvrir : des boîtes à thé whashi**  
Le résultat ne laisse pas indifférent pour qui apprécie la finesse et l'originalité de ces boîtes à thé whashi. Contact : 06 70 40 91 50.

**« L'art est un moyen d'exprimer ses émotions au travers de l'imaginaire. »**  
André Lindocher, créateur

**Insolite : la fourchette au service de l'art**  
La création d'objets métalliques de décoration, sur la base de simples fourchettes, pourrait paraître pour les moins créatifs et pourtant l'originalité des créations de Denis Thomé ne laisse pas le visiteur indifférent. C'est ainsi qu'un vélo, une moto, ou encore un guitariste grandeur nature prennent forme sous ses doigts. Ces œuvres, qui tiennent lieu d'art, sont généralement une hauteur de 60 à 80 centimètres. Elles sont toutes uniques et personnalisées.

**Plusieurs fourchettes**, sont nécessaires pour chaque création. Chacune est glissée à la main, un véritable travail d'artiste novateur. Le public découvre ses réalisations et peut également assister à des démonstrations, et ainsi, voir le créateur en pleine action. Après le lancement à Valenciennes en 2023, Denis Thomé vient à la rencontre du grand public d'Artisanat et Passions. Contact : 06 07 40 91 52.

**Bois : quand les animaux et Pinocchio jouent les vedettes**  
À la suite d'une visite au marché de Noël d'Épaveilly puis en Alsace, l'élève a germé dans la tête de Jacques Bortaud. Il a été alors lancé dans le travail du bois. Ses premières créations, d'animaux particulièrement, ne laissent pas le public indifférent. Il poursuit et agrandit sa collection, réalisée à partir de bois locaux. « Je reste assez cartésien, chacun a le plaisir de découvrir et d'imaginer ».

Jacques Bortaud poursuit : « Pinchos en fonction des réflexions des acheteurs ». Ramons de Noël, lapins et poussins pour Pâques, couple de chouettes et d'écureuils, égarés sur les sentiers de son petit jardin. Quant à Pinocchio, vedette de la collection, il se plaît surtout à l'extérieur qu'à l'intérieur. Si cette passion génère de nombreuses heures dans son atelier, elle apporte également « la satisfaction des contacts et de nombreuses échanges ». Sous l'enseigne Saône, le public découvre ses créations originales tant pour la déco du jardin que de l'intérieur de l'habitation. Contact : 06 75 34 18 09.

**Photos**

## Salon Artisanat et Passions : les 54 exposants attendent le public ce dimanche encore

Bruno Grandjean - 02 mars 2024 à 19:30 | mis à jour le 02 mars 2024 à 22:32 - Temps de lecture : 1 min

📷 📖



01 / 16

Le salon ouvre ses portes au grand public ce samedi dimanche de 10 h à 18 h en non-stop.

Les 54 graveurs, bijoutiers ou encore maroquiniers font la promotion de leur savoir-faire créatif lors de la quinzième édition de la manifestation qui se tient à Saônexpo. Commencé tambour battant ce samedi, elle se poursuit ce dimanche de 10 h à 18 h non-stop. Tour d'horizon en images des différents stands.

# La Grenouillère adapte ses services aux besoins des familles



Le moment du repas, comme à la maison.

La crèche, gérée par l'ADMR, offre aux familles un service modulable pour répondre au mieux à leurs besoins. Vingt-huit enfants sont accueillis et encadrés par un personnel qualifié de janvier à décembre, hors vacances d'avril, d'été et de décembre.

Depuis sa création en 2011, la crèche, appelée la Grenouillère, est gérée par l'ADMR grâce à une convention signée avec la communauté de communes Terres de Saône. Vingt-huit enfants, soit la capacité maximum d'accueil, âgés de 2 mois et demi à 3 ans, sont ainsi accueillis tout au long de l'année par une équipe de professionnelles.

**Souplesse d'organisation** Parmi le personnel, puéricultrices et auxiliaires, infirmière et autres spécialistes dans le secteur petite enfance, figure un seul homme,

agent d'entretien, qui assure le bon fonctionnement matériel et technique de la crèche. L'ensemble de ce personnel accueille les enfants de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi ; leur présence est précisée par un contrat annuel. Amélie Sophie Relange, directrice adjointe, souligne qu'un accueil temporaire est possible en fonction de la place. « La priorité est donnée aux familles résidentes sur le territoire de Terres de Saône », précise-t-elle.

**À chaque âge, son activité** C'est au final une souplesse d'organisation pour offrir aux familles un service en fonction du mode de vie, qui peut évoluer tout au long de l'année. Quant à la restauration, elle est assurée par la livraison quotidienne des services de l'entreprise Estredia, installée à Saint-Rémy-en-Comté.

Loin d'être un simple servi-

ce de garderie, la crèche « accueille l'enfant dans son individualité, avec son histoire, sa personnalité, son niveau de développement et son environnement familial et social. »

Ce processus trouve sa réalisation dans l'organisation de diverses activités en fonction de l'âge des enfants. En extérieur ou intérieur, en fonction de la météo, les bambins participent à « des jeux de motricité, des jeux libres et jeux d'eau, dont la dernière manifestation en date, le carnaval avec défilé dans le quartier. »

En projet, la semaine de la petite enfance se déroulera du 18 au 23 mars, sur le thème « Viens te l'emporter » avec la participation des parents. D'autres animations sont dans les tuyaux mais restent à définir, dont « une fête cet été. »

Pour la rentrée de septembre prochain quelques places sont disponibles.

# Les artisans créateurs tiennent salon ce dimanche encore

Ils sont cinquante-quatre exposants à participer, ce dimanche encore, au salon Artisanat et Passions à la salle Saôneexpo. Petits trésors, objets atypiques et parcours insolites s'offrent aux visiteurs de 10 h à 18 h. Tour d'horizon.

L'Est Républicain - 02 mars 2024 à 19:15 - Temps de lecture : 2 min



Claude Grandjean présente son stylo et son porte-stylo en bois rouge de Guyane.

Le salon Artisanat et Passions a ouvert ses portes au public hier samedi et se poursuit ce dimanche à la salle Saôneexpo de 10 h à 18 h en non-stop.

Pour les 54 exposants, tous artisans créateurs, ce salon est l'occasion de démontrer leur ingéniosité et d'apprécier cette rencontre avec le grand public.

### Du clichié à la libellule

Si le visiteur apprécie la diversité des expositions, il ne reste pas indifférent à la créativité et la réalisation minutieuse et de bon goût. Au hasard des allées, il découvre les photographes argentiques de Sandrine Olivier « L'argentique apporte un cachet différent du numérique et permet de mettre en valeur l'humain », explique-t-elle. Un peu plus loin, après devant l'exposition de CG Tournaige, « des petits objets utiles et décoratifs », dont ce porte-stylo muni de son stylo, réalisés en bois rouge Saint-Martin de Guyane.

Il ne faudra pas manquer La lumière de Verre de Liliane Lhermitage, une série de verres et porcelaine décorée par de petits animaux. « C'est cut au four pour pouvoir être lavé ».

macramé, création de Stéphanie Lata, retiendra l'attention, notamment ces « petits cadeaux libellule ». La visite se poursuit à la découverte du monde de ces artisans qui alimentent leur passion au travers de la création innovante et soignée.

### Aux hasards des allées

Pour la grande majorité, voire la totalité des exposants, ce salon est bien entendu l'occasion de réaliser un certain chiffre d'affaires, mais selon l'avis général, « le plus important, c'est la rencontre du public et son appréciation ». Ce salon crée des liens. « On y fait de belles rencontres. On échange, on conseille ».

Autre facteur apprécié : l'arrivée des beaux jours du printemps suscite un désir d'innovation tant à l'intérieur de l'habitat qu'à l'extérieur. Artisanat et Passions répond pleinement à ce désir.

Encore quelques petites restaurations sur place.

La quinzième édition du salon Artisanat et Passions se poursuit ce dimanche à la salle Saôneexpo de Port-sur-Saône. 54 artisans créateurs, dont la moitié sont présents pour la première fois, font la démonstration de leur savoir-faire au travers de leurs créations originales et soignées.

## JEUDI 7 AU 13 MARS 2024 : Presse Vesoul

**Le courant passe entre l'art et la passion**

Entre figurines-fourchettes, arcs électriques de 8.000 volts et tee-shirts customisés, la 15<sup>e</sup> édition de l'Artisanat et des passions de Port-sur-Saône a étonné plus d'un.

A Saôneexpo, tout le week-end, les 2.000 visiteurs ont croisé des passionnés engagés, vifs et innovants. Ils ont pu tester les talents. Etudier plaisir Emhoit Sined, ou le fondateur Denis Thomé de Saône. Il est gaucher donc il inverse son nom, transforme les fourchettes en statuettes depuis 2019. Digne d'Attila. « Ce n'est pas dans le monde mais pour trouver quelque chose à faire avec cet objet du quotidien », sourit l'ancien commercial dans l'électricité jusqu'au jour où une ampoule s'est éteinte dans sa tête. « Plus un jour, ça enfin trouvé ». Depuis, il a de cesse de fabriquer des objets, mécaniques ou électriques grâce à ses ustensiles de cuisine « 100€ français », veut-il préciser. Il possède une cantine de pièces et fabrique à la demande. D'ailleurs, on lui a commandé des pompes et... des objets étonnants.

Du fabricant dans l'air, il a en outre également au stand de Bernard de Carville. En fait, tout le monde me surnomme Carand, surnom d'habitant de Crey-lès-Belleveux de 57 ans. Le mécanicien de précision dans l'horlogerie que avec les villes en envoyant dans des machines de bois des puissances électriques entre 4.000 et 8.000 volts. Elle gère. « Le plus et le moins se répartissent en brûlant le bois et en survoltant les vannes », explique l'artisan. « C'est électrique ! », a répondu-il.

Un peu plus loin, une autre histoire d'acier se partage au stand de Sandra Bernard, 50 ans. La couturière a décidé de changer sa vie après de une période dans l'armée de l'air. Devenue ensuite éducatrice spécialisée, un accident de travail lui a fait renouer l'essentiel. Alors depuis deux ans, elle met ses coutures sur les sacs à main, les trousses, les tee-shirts grâce à une technique de collage thermique. Quand elle ne transforme pas votre moult en Gollum ou T-Rex, la professionnelle du fil et de l'épingle, redonne depuis son domicile à Lons, une jeunesse aux habits. Coudre, travailler ébène et raccommodeuses s'ont plus de secret pour elle. La 15<sup>e</sup> édition de l'Artisanat et des passions de Port-sur-Saône a été tout le week-end... celui des curieux.

Reportage : Blanche COLIN

**Terres de Saône**

# La carte scolaire de Terres de Saône ne sera pas modifiée

La carte scolaire de Terres de Saône ne sera pas modifiée comme la demandée la commune de Villers-sur-Port, dont les enfants seront toujours scolarisés à Port-sur-Saône. Les élus communautaires en ont ainsi décidé suite à un débat soutenu et un vote à bulletin secret.

L'ambiance du conseil communautaire du lundi 4 mars n'a pas été des plus détendue. En effet, les élus ont eu à se prononcer sur la proposition de la commune de Villers-sur-Port, à savoir scolariser leurs enfants à Fleurey-lès-Faverney et non plus à l'école Pergaud de Port-sur-Saône. Un débat vivement soutenu par les pour et les contre et sanctionné au final par un vote à bulletin secret.

### Jean Pepe monte au créneau

Depuis de nombreuses années les enfants de Fleurey-lès-Faverney et ceux d'Amoncourt sont scolarisés dans deux classes à Amoncourt et autant à Fleurey dont l'établissement possède une classe inoccupée. Il a donc semblé logique aux élus de Villers-sur-Port, localité toute proche, que leurs enfants soient scolarisés à Fleurey-lès-Faverney et non à Port-sur-Saône. Cette proposition, qui nécessiterait une modification de la carte scolaire, a engendré un débat animé entre les pour et les contre.

Micro en main, Thierry Laurent, maire de Villers-sur-



De droite à Gauche, Thierry Laurent, maire de Villers-sur-Port, Jean Pepe, maire de Port-sur-Saône et Luc Simonel président de Terres de Saône.

Port, explique et argumente les bienfaits de sa demande, et fait remarquer : « depuis trois ans on nous a mis des bâtons dans les roues ». Le sujet a été en effet débattu en commission scolaire, mais resté selon l'élu « sans effet ». Pour Jean Pepe, maire de Port-sur-Saône, « Cette demande est inacceptable, cela équivaudrait à une modification de la carte scolaire que vous avez votée il y a de nombreuses années ». Et ce dernier de rappeler : « les investissements prévus à l'école Pergaud que vous avez également votés ». Le débat s'instaure, Patrick Ségura maire de Vauchoux lance : « le

manque d'informations sur le sujet n'incite pas à prendre une décision ce soir ou alors de s'abstenir ».

### Un vote à bulletin secret

« La question est prématurée, il faut la reporter », lance François Laurent vice-président en charge du secteur scolaire, la réponse du président Simonel est claire : « Il y a trop longtemps qu'on en discute, ce soir il faut trancher pas question de remettre à plus tard ». C'est à bulletin secret que la décision est prise, la demande de Villers-sur-Port est rejetée, 32 voix contre, 21 pour et 3 votes blancs.

**Auxon**

## ER Les Marmottons en visite chez les pompiers

L'Est Républicain - 08 mars 2024 à 19:31 - Temps de lecture : 1 min



Avec les enfants du centre, la relève serait-elle assurée pour les pompiers ?

Le centre de secours et d'incendie de Port-sur-Saône a dû faire face ce vendredi 1<sup>er</sup> mars dernier à la visite d'une quinzaine d'individus très jeunes et bien curieux.

En effet, des enfants du centre périscolaire des Marmottons d'Auxon ont bénéficié d'une sortie chez les sapeurs-pompiers.

Ils ont visité les locaux inaugurés en 2020 et ont pu monter dans les véhicules d'intervention des soldats du feu.

L'utilisation de la lance d'incendie restera un moment exceptionnel dans cette sortie.

Un métier qui a ravi les filles comme les garçons. Peut-être de quoi susciter des vocations... ?

Pour remercier les pompiers de ces instants inoubliables, les enfants leur ont remis 2 peintures sur toile signées « Les Marmottons ».

**Port-sur-Saône**

## ER 2 060 entrées à la 15<sup>e</sup> édition du Salon Artisanat et Passions

L'Est Républicain - 13 mars 2024 à 19:48 - Temps de lecture : 1 min



L'authenticité et l'originalité toujours appréciées du grand public.

L'édition 2024 du Salon Artisanat et Passions, qui s'est tenue les 2 et 3 mars, a enregistré « 2 060 entrées contre 2 031 l'an passé », un bon résultat selon Jean-Marie Sibille, président de l'association Anim'Saône, organisatrice de l'évènement.

La météo maussade n'a pas dissuadé le public, toujours curieux d'originalité et d'authenticité des créations locales.

L'investissement des bénévoles de l'association et la collaboration des services de Terres de Saône ont également fortement contribué à la réussite de la manifestation.

**Port-sur-Saône**

## ER La Saint Patrick à Saônexpo, ce samedi 16 mars

L'Est Républicain - 13 mars 2024 à 19:31 - Temps de lecture : 1 min



À l'occasion de la Saint Patrick, l'association Anim'Saône organise une soirée typiquement irlandaise.

Dès 19 h 30, samedi 16 mars, la salle Saônexpo accueillera les Patrick, Patrice et autres Patricia pour une soirée en l'honneur du Saint Patron de l'Irlande.

Mélodies traditionnelles irlandaises et convivialité légendaire sur fond de couleur verte, la soirée promet d'être animée.

Entrée 5 €, gratuite pour les Patrick, Patrice et Patricia sur présentation d'une pièce d'identité.

**Port-sur-Saône**

## Le port de plaisance augmente sa capacité de bateaux de location



José Salas, à gauche, a présenté dernièrement le programme 2024 concernant la location de bateaux de plaisance, une activité en plein essor.

**Le port de plaisance augmente sa capacité de bateaux en vue de la location, et ce dans le but de répondre à une forte demande. Ainsi, douze bateaux, conduçibles sans permis sont désormais disponibles à l'attention des plaisanciers.**

Le bilan financier du port de plaisance pour l'année 2023, fait apparaître un résultat positif de 53 000 €, qualifié d'excellent en conseil communautaire par Jean-Marie Bertin, vice-président en charge des finances.

Ce résultat est dû en grande partie à la bonne gestion de l'équipe, dirigée par José Salas et son épouse Valérie. Ces derniers ont, en effet, depuis plusieurs années dynamisé l'activité du port en diversifiant les offres dont la location de bateaux de plaisance.

Les dix bateaux à disposition pour la location n'ont pas été suffisants pour répondre à la demande la saison dernière. Cette flotte est donc renforcée par deux bateaux supplémentaires à la demande de la direction de Franche-Comté Nautic qui en assure la gestion.

**Le Terres de Saône et le Saint-Albin**

Ainsi, le Terres de Saône et le Saint-Albin sont amarrés dans le port depuis jeudi 14 mars, et comme les autres bateaux, ils ont été construits à Cholet (Maine-et-Loire) dans les chantiers de la société Nicol's Yacht qui en reste propriétaire. « Une fabrication totalement française », précise José Salas.

Ces bateaux offrent une capacité allant jusqu'à huit personnes, et proposent un confort réputé optimal. L'ensemble de ces informations a fait l'objet d'une réunion en présence de Luc Simonel, président de Terres de Saône, Charly Cuny, vice-président en charge des équipements touristiques et des représentants de Voies navigables de France.

**Une clientèle en majorité suisse**

Le service location a représenté l'an dernier plus de 50 % de l'activité portuaire. « Les réservations sont faites plusieurs mois à l'avance. Les clients sont en majorité des Suisses. » Une clientèle exigeante mais à fort pouvoir d'achat.

Du début juillet à fin août, les locations sont proposées « uniquement à la semaine ». Mais avant et après cette période, soit du début avril à fin juin et du début septembre à mi-octobre, « on s'adapte à la demande ». En parallèle, José Salas annonce l'organisation « de balades gourmandes type croisières apéro », en collaboration avec le chalet de la plage sur un bateau dénommé « Le Petit baigneur ».

**Port-sur-Saône**

## Le château de Champlitte accueillera les Spectacles du monde en août



Le château de Champlitte accueillera les Spectacles du monde lors d'une soirée le 9 août prochain. Deux groupes internationaux animeront un spectacle organisé conjointement par les services du Département et ceux de la manifestation haut-saônoise.

Depuis sa création en 1990, le festival de folklore de Port-sur-Saône n'a cessé d'évoluer tant par la qualité que par la diversité des spectacles offerts au public. L'édition 2024 des Spectacles du monde - du 6 au 11 août - poursuit cette évolution en poussant les portes du château de Champlitte.

**Au-delà des frontières portusiennes**

Le succès des spectacles organisés dans les communes de Terres de Saône depuis plusieurs années a incité les organisateurs à poursuivre l'expérience dans d'autres villes du département, voire au-delà, dont Vesoul, Luxeuil-les-Bains, Pesmes et Bourbonne-les-Bains.

La notoriété de cette manifestation culturelle dépasse maintenant les frontières portusiennes. « Mais il fallait aller de l'avant et encore plus loin », confie Jean-Pascal Mariot, directeur du festival, qui expose le souhait de « créer un spectacle dans un lieu prestigieux du département ». Le château de Champlitte étant tout désigné.

En 2023, une première rencontre avec les responsables des services d'animations culturelles du Département s'était soldée par un « oui, mais non ». En effet, cette rencontre avait eu lieu en avril dernier, « trop tard pour la saison 2023 », le planning étant déjà établi.

Forts de cette expérience, les différents responsables des Spectacles du monde et du Département se sont retrouvés en janvier dernier pour définir les modalités d'un spectacle folklorique au château de Champlitte. La date a été arrêtée au 9 août prochain en soirée. Accueil du public, parking, sono et lumière, scène, communication sur l'événement, une foule de points a été abordée de façon théorique avant une prochaine rencontre prévue sur les lieux mêmes du château.

**« Il fallait aller de l'avant et encore plus loin »**

Jean-Pascal Mariot, directeur des Spectacles du monde

**« Mettre au point chaque détail »**

« Il s'agira alors de définir la fonction de chacun et de mettre au point chaque détail », détaille Christian Gomez, responsable au sein des Spectacles du monde pour l'organisation de cette soirée. Seul détail non gérable, la participation de Miss Météo « Dans ce cas, fâcheux un plan B est à l'étude »...

Faverney

## **ER** Les élèves du pôle éducatif accueillis à la médiathèque

Mardi 19 mars, les élèves de CM2 et leur enseignante Mélanie Fresse ont été accueillis par l'association Biblio'Fav à la médiathèque. L'occasion pour les enfants de découvrir le fonctionnement du lieu mais aussi des activités telles que l'art du kamishibai.

L'Est Républicain - 23 mars 2024 à 20:05 - Temps de lecture : 1 min



L'association Biblio'Fav vient d'accueillir pour la troisième fois des élèves du pôle éducatif à la médiathèque municipale. Ce mardi 19 mars, c'était en effet au tour des élèves de CM2, accompagnés de leur enseignante Mélanie Fresse, de découvrir ce lieu et les activités qui y sont réalisées.

### Divers ateliers

Grâce à quatre ateliers mis en place par Carole Mathias, Pierre Chalmei, Myriam et Patrick Poirson, les élèves ont ainsi pu apprécier l'activité ludothèque, l'art du kamishibai (autrement dit, le récit d'un conte accompagné d'un théâtre d'images), le sens de l'observation et de l'écoute par les livres, le travail du bibliothécaire et le classement des différents ouvrages d'une médiathèque.

### Voir et échanger avec les élèves autrement

Des ateliers appréciés par les élèves et bienvenus pour Mélanie Fresse. « Les ateliers que nous proposons à la médiathèque sont aussi pour les enseignants des temps libres d'observation de leurs élèves. Ce qui leur permet de les voir autrement, à travers d'autres échanges », souligne Myriam Poirson qui, en tant qu'ancienne enseignante, sait de quoi elle parle.



Avec Patrick Poirson, à droite, les élèves de CM2 ont pu découvrir les subtilités du classement des ouvrages d'une médiathèque.

## **LUNDI 25 MARS 2024 : Est Républicain**

Port-sur-Saône

### Les lycéens de Pontarcher découvrent l'activité touristique

Une classe d'élèves de première au lycée Pontarcher a visité les installations touristiques de la ville, dans le cadre de la semaine des métiers consacrée à ce secteur. Cette visite guidée par des professionnels a permis aux jeunes lycéens de compléter leurs connaissances en vue du choix de leur orientation.

Envisager sa future profession n'est pas toujours chose facile pour les lycéens ; le manque d'information sur tel ou tel secteur d'activité en est souvent la principale raison. Pour les aider dans leur réflexion, deux professeurs du lycée Pontarcher, Doriane Bonzi et Jean-Pascal Mariot, ont récemment organisé, à l'attention de leurs élèves en classe de première, une visite des sites portuaires, directement liés à l'activité du tourisme.

#### La découverte du concret

Dans le cadre de la semaine des métiers du tourisme, les dix lycéens en classe de première ont découvert la réalité concrète de ce secteur d'activité, ils ont ainsi pu évaluer les débouchés qui leur sont offerts. Après une rapide visite de l'office de tourisme, direction la salle Saôneexpo pour une visite guidée par Jean-Marie Sibille, adjoint au maire. Fonc-



Les lycéens sur un bateau entourés de José Salas, à gauche, et leurs professeurs, Doriane Bonzi et Jean-Pascal Mariot, à droite.

tion et capacité de cette salle, termes techniques, modularité de la scène, impératifs techniques et sécurité, enjeux des spectacles produits : autant d'aspects découverts concrètement par les jeunes lycéens.

#### Maîtrise indispensable de la langue anglaise

Direction le port de plaisance et ses embarcadères qui nécessitent d'avoir le pied marin. L'enjeu de la plaisance fluviale est commenté par José Salas, gestionnaire du port : « Il y a en France 10 000 kilomètres de voies fluviales navigables ». La matinée s'achève avec la visite du camping, autre lieu

fréquenté par une majorité de touristes. Pour la majorité de ces 10 lycéens, la matinée a permis d'enregistrer « beaucoup d'infos ».

Lylou note « Ça m'a permis d'agrandir mon réseau de connaissances », Jocelyn regrette « l'exiguïté de l'office de tourisme ». Quant à Imane : « Je pensais m'orienter vers l'aide à la personne, aujourd'hui je change un peu d'avis ». Par contre la maîtrise de la langue anglaise est apparue comme indispensable, « Je vais m'y mettre sérieusement », fait remarquer Lylou. Il ne reste plus qu'à rédiger un compte rendu de cette matinée, dont la rédaction est prévue en binôme.

**COM. DE COM. TERRES DE SAÔNE**

**Avis d'appel public à la concurrence**

**Département de publication :** 70 HAUTE SAONE  
**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**  
 Communauté de Communes Terres de Saône - 67 rue François  
 Mitterrand 70170 PORT-SUR-SAONE

**Objet du marché :** Regroupement des écoles d'AMANCE sur un site  
 unique : Travaux de construction et de réhabilitation du bâtiment -  
 70160 AMANCE

**Type d'avis :** Avis d'appel public à la concurrence  
**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte  
**Catégorie :** Travaux  
**Classification CPV principale :** 45210000-2-Travaux de construction  
 de bâtiments.

**Allotissement :**  
 1: TERRASSEMENTS-VRD ;  
 2 : AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS ;  
 3 : DÉSAMANTAGE-DÉPLOMBAGE ;  
 4 : DÉCONSTRUCTION-GROS ŒUVRE ;  
 5 : CHARPENTE-OSSATURE BOIS-BARDAGE ;  
 6 : ETANCHEITÉ ;  
 7 : METALLERIE-SERRURERIE ;  
 8 : MENUISERIES EXTERIEURES BOIS ;  
 9 : DOUBLAGES-CLOISONNEMENT-PLÂTRERIE-PEINTURES ;  
 10 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS-MOBILIER ;  
 11 : REVÊTEMENTS DE SOLS DURS-FAIENCES ;  
 12 : REVÊTEMENTS DE SOLS SOUPLES ;  
 13 : CHAUFFAGE-VENTILATION-SANITAIRE ;  
 14 : ELECTRICITÉ ;  
 15 : COUVERTURE ZINC ET ARDOISES NATURELLES

**Date prévisionnelle de démarrage des travaux :** juin 2024  
**Justification à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**  
 se référer au Règlement de la Consultation  
**Critères de sélection des candidatures :** documents visés aux articles  
 L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la Commande Publique.

**Critères d'attribution :**  
 prix des prestations : 50%, Valeur technique : 50%  
 Envoi à la publication : 22 Mars 2024  
 Les dépôts des offres doivent être obligatoirement remis par voie  
 dématérialisée.  
 Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions  
 à l'acheteur, déposer un pli, aller sur  
<http://www.e-marchespublics.com>  
**Date et heure limites de dépôt :** 22 Avril 2024 à 18H00

407345000

**BREUREY-LÈS-FAVERNEY**

**Balade historique  
du village le 13 avril**



Des saynètes costumées sont prévues devant chaque monument.

Une balade découverte de l'histoire et du patrimoine est organisée le samedi 13 avril. Le départ sera donné à 10h, place Joly de Colombe. Le parcours de 2 km environ permettra de découvrir à travers 16 panneaux installés, l'histoire de l'église, la mairie, les fontaines, les châteaux. A chaque monument, des

saynètes théâtralisées avec des personnages en tenue d'époque, retraceront la vie de cette période de l'histoire. À l'issue de la déambulation, un pique-nique sera tiré du sac. Les boissons seront offertes.

**Contact :** mairie de Breurey-lès-Faverney,  
 tél. 03 84 91 34 58

**VENDREDI 29 MARS 2024 : Est Républicain**

**Port-sur-Saône**

**12 mètres cubes d'algues retirés  
du canal de la Saône**

Les services de Voies Navigables de France (VNF) et du port de plaisance poursuivent leur lutte contre l'envasement des algues dans le canal de la Saône. Le premier faucardage de la saison a eu lieu cette semaine, environ 12 mètres cubes d'algues ont été retirés du canal et transportés par les services de la ville et de la communauté de communes en direction de la déchetterie.

L'algue myriophylle hétérophile est apparue au printemps 2016 et depuis cette date, sa prolifération dans le canal qui longe la Saône occasionne une gêne considérable pour la navigation de plaisance. Pour remédier à cet envasement, les services de Voies Navigables de France (VNF) et du port de plaisance ont mis en place des actions de faucardage et d'arrachage, dont la dernière s'est déroulée cette semaine.

**Premier faucardage de la saison**

À la barre de son bateau dénommé Attila, José Salas, gestionnaire du port de plaisance, a parcouru le canal ce mardi 26 mars. « Il faut couper le plus profond possible jusqu'à environ 1,5 mètre ». Privées de lumière et de chaleur, les algues auront du mal à repousser, l'ensemble ainsi tranché est poussé par le courant en direction de l'écluse.



12 mètres cubes d'algues ont été retirés du canal de la Saône et emmenés à la déchetterie par les services techniques de la ville et de la communauté de communes.

C'est au tour des services de la ville et de la communauté de communes d'intervenir le lendemain, mercredi, pour « récolter » cette masse d'algues qui s'est agglutinée contre les vannes de l'écluse. Le godet plonge à plusieurs reprises et ramène sa cargaison déversée sur le plateau d'un camion qui emmène ensuite le chargement à la déchetterie de Port-sur-Saône.

**Intervention de VNF**

Cette première opération de l'année aura mobilisé le personnel toute une journée, et sera reconduite comme les années précédentes au minimum deux à trois fois.

Cette opération de faucardage sera complétée par les services de VNF, en effectuant un arrachage des algues prévu pour début avril. À l'aide d'un godet spécialement aménagé, les racines seront arrachées « du port jusqu'à l'écluse ». François Renault, responsable de l'unité territoriale locale, précise que « l'arrache des racines d'algues retardent au mieux leur repousse et permet un respect de l'environnement de la faune. » Questionné sur la possibilité de valoriser cette masse d'algues, ce dernier reste « sans réponse à l'heure actuelle... Compte tenu des divers débris récoltés. »



Port-sur-Saône • Les services de Voies Navigables de France et du port de plaisance poursuivent leur lutte contre l'envasement des algues dans le canal de la Saône